

Lettre au Directeur général du Palais Brongniart

Samedi, 04 Janvier 2014 10:13
Paris, le 4 janvier 2014

Monsieur le Directeur Général du Palais Brongniart,
28, place de la Bourse, 75002 Paris

Copie à : Monsieur le Maire de Paris
Monsieur le Maire du 2^{ème} arrondissement de Paris

Objet: location de salles du Palais Brongniart au KKL

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons appris que votre établissement prévoit d'ouvrir ses locaux à un salon organisé par le KKL le dimanche 2 février prochain.

Peut-être avez-vous été dupé par la publicité mensongère de cet organisme, qui prétend déployer des activités d'utilité publique et à vocation écologique.

Nous avons lu sur le site <http://www.palaisbrongniart.com/> que le groupe GL events, dont relève le Palais Brongniart, a l'ambition de soutenir des valeurs sociales et écologiques, de faire du lieu « le creuset des nouvelles formes entrepreneuriales innovantes, solidaires et durables »

C'est pourquoi nous tenons à vous alerter sur la nature réelle du KKL et à vous expliquer que tout établissement soucieux du respect du droit international et des droits humains ne peut louer des salles à un organisme tel que le KKL

Le KKL organise en effet depuis sa création en 1901 et par tous moyens l'expropriation et la confiscation des terres palestiniennes au seul profit de personnes ou d'organismes juifs. Il est responsable de l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens et du vol ou de la destruction de leur patrimoine.

Les milliers d'arbres que l'organisme se vante d'avoir planté l'ont été sur les ruines des villages palestiniens de Galilée et du Néguev dynamités en 1948, et sur les territoires occupés par Israël depuis 1967.

C'est pour poursuivre ces objectifs illégaux que le KKL lève des fonds en France.

Il est aujourd'hui le fer de lance de la « judaïsation » du Néguev, c'est-à-dire de l'expulsion massive des Bédouins de leurs terres ancestrales pour les concentrer dans des villes-réserves. Ce processus de colonisation est largement condamné par les nombreux défenseurs du droit international, par l'O.N.U. et par l'Union Européenne, et a conduit l'Etat d'Israël à geler le « Plan Praver » destiné à l'organiser.

Récemment, Monsieur le maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon a été convaincu de retirer une exposition sur le KKL.

Nous vous invitons à lire attentivement le dossier sur cet événement et sur le KKL sur le lien internet suivant : <http://collectif69palestine.free.fr/spip.php?article656>

Il serait donc indécent et insupportable à tout défenseur des droits humains que des locaux tels que ceux du prestigieux Palais Brongniart soient mis à disposition du KKL

La campagne contre le KKL s'inscrit dans la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël jusqu'à ce que cet Etat se conforme au droit international). Cette campagne a été initiée par plus de 170 associations de la société civile palestinienne et s'inspire du mouvement qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Elle remporte de nombreux succès, qu'il s'agisse des boycotts économique, sportif, culturel ou universitaire.

Nous espérons que vous donnerez suite à notre demande d'annulation de la réservation et sommes prêts à vous rencontrer.

Dans l'attente de votre réponse nous vous adressons, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Campagne BDS France

www.bdsfrance.org

Campagnebdsfrance@yahoo.fr